

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

-----  
EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON  
-----

**Séance du 18 décembre 2007**

**à laquelle étaient présents :**

Président de Séance : Madame Françoise TENENBAUM

Membres présents : (10) Mme TENENBAUM, M. BARRON, Mme DESOCHE, Mme FLAMENT, M. GARRIGUES, Mme MAILLOT, M. PERRON, Mme REVEL, Mme TOLLOT, Mme WILLIAMS

Membre(s) absent(s) représenté(s) : (2) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme BERNARD (représentée par Mme FLAMENT)

Membre(s) absent(s) excusé(s) : (1) M. GOBILLOT

Membre(s) absent(s) : (2) Mme LE GRAND, Mme ROLLIN

Date de convocation : 11 décembre 2007

**Délibération n° : 72-2007**

**Objet : Budget primitif 2008 - Adoption**

Le budget général 2008 du Centre Communal d'Action Sociale (budget principal et budgets annexes) se décompose ainsi :

- section d'investissement	280 170 €
- section de fonctionnement	18 361 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>18 641 670 €</b>

Le projet de budget 2008 tient compte des orientations budgétaires arrêtées lors du Conseil d'Administration du 30 novembre dernier et des financements attendus de la Ville de Dijon (8 089 965 €) et du Crédit Municipal (700 000 €).

**Instruction budgétaire et comptable M14**

**Budget Principal**

▶ Recettes d'investissement	172 000 €
▶ Recettes de fonctionnement	11 945 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>12 117 000 €</b>

▶ Dépenses d'investissement	172 000 €
▶ Dépenses de fonctionnement	11 945 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>12 117 000 €</b>

**Instruction budgétaire et comptable M22**  
**Foyer Résidence Les Bégonias**

▶ Recettes d'investissement	31 300 €
▶ Recettes de fonctionnement	1 851 400 €

TOTAL 1 882 700 €

▶ Dépenses d'investissement	31 300 €
▶ Dépenses de fonctionnement	1 851 400 €

TOTAL 1 882 700 €

**Foyer Résidence Les Tulipes**

▶ Recettes d'investissement	24 830 €
▶ Recettes de fonctionnement	1 052 500 €

TOTAL 1 077 330 €

▶ Dépenses d'investissement	24 830 €
▶ Dépenses de fonctionnement	1 052 500 €

TOTAL 1 077 330 €

**Foyer Résidence Les Marguerites**

▶ Recettes d'investissement	18 630 €
▶ Recettes de fonctionnement	1 510 100 €

TOTAL 1 528 730 €

▶ Dépenses d'investissement	18 630 €
▶ Dépenses de fonctionnement	1 510 100 €

TOTAL 1 528 730 €

**Foyer Résidence Le Port du Canal**

▶ Recettes d'investissement	20 780 €
▶ Recettes de fonctionnement	1 612 200 €

TOTAL 1 632 980 €

▶ Dépenses d'investissement	20 780 €
▶ Dépenses de fonctionnement	1 612 200 €

TOTAL 1 632 980 €

**Centre de Jour Les Marronniers**

▶ Recettes d'investissement	12 630 €
▶ Recettes de fonctionnement	390 300 €

TOTAL 402 930 €

▶ Dépenses d'investissement	12 630 €
▶ Dépenses de fonctionnement	390 300 €
	-----
TOTAL	402 930 €

Le Conseil d'Administration, après examen détaillé des comptes :

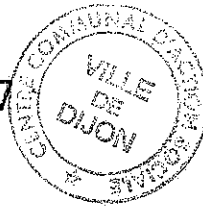
- vote le budget primitif 2008 du CCAS, conformément aux dispositions prévues par les instructions budgétaires et comptables M14 et M22,
- autorise le Président du CCAS ou son représentant légal à signer tout document contractuel nécessaire à son exécution.

Adopté.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Pour le Président et par délégation,  
La Vice-Présidente,

**PUBLIÉ LE 19 DEC. 2007**



Françoise TENENBAUM

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

28 DEC. 2007



Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DAGL : 1

Trésorier Municipal : 2